



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL

La Ministre

Paris, le

- 1 SEP. 2017

Nos Réf. : A-17-039724/DDC/DREG/DSS/CGG
Vos Réf. : courrier du 24 juillet 2017

Monsieur le Député,

Vous avez appelé l'attention de Madame Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé, qui m'a transmis votre correspondance sur la situation des salariés victimes de l'amiante au sein des Ateliers et Chantiers navals du Havre (ACH) au regard de la date d'ouverture de leur droit à l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante (ACAATA).

Particulièrement sensible à ce sujet, j'ai pris bonne note de votre correspondance et en ai immédiatement prescrit un examen attentif par mes services.

Je ne manquerai pas de vous apporter une réponse dans les meilleurs délais.

Je profite de ce courrier pour vous communiquer les coordonnées de ma conseillère parlementaire, Madame Fanny Forest-Baccialone, qui est joignable au 01.49.55.31.87 ou par mail fanny.forest@cab.travail.gouv.fr.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.

Muriel PENICAUD

Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
12 rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE